

Décision

Générale

colonial

Décision n° 199-157-1909 Mouvement.

n° 199-157-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 novembre 1909

Numéro JO

n° 157 du 01/12/1909

Date du numéro

1 décembre 1909

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois à passer en France, avec usage des eaux de Châtel-Guyon, est accordé à M. Roque, Henri, Commis de 2 classe du cadre local des Postes et Télégraphes. M. Roque prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 4 décembre 1909.